

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Cinquième réunion du sous-groupe de l'APIRG sur la gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG5)*(Virtuelle, 26 – 29 Juillet 2022)***Point 4 de l'ordre du jour : Carences de la navigation aérienne****WP4.1 Mise à jour sur la mise en œuvre de l'outil AANDD***(Présenté par le secrétariat)*

RÉSUMÉ
Cette note de travail décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la base de données AFI des carences de la navigation aérienne (AANDD). Il fournit une mise à jour sur la nomination et la formation des points focaux, ainsi que sur l'état du déploiement du système. Action attendue de la réunion au paragraphe 3
REFERENCE(S): <ul style="list-style-type: none">▪ Rapport de la vingt-quatrième réunion d'APIRG
Ce document se rapporte aux objectifs stratégiques de l'OACI : Sécurité, capacité et efficacité KPI et Modules ASBU : Tous

1. INTRODUCTION

- 1.1 La vingt-quatrième réunion d'APIRG, qui s'est tenue virtuellement du 1^{er} au 8 novembre 2021, a pris note des progrès réalisés dans l'opérationnalisation de la base de données AFI des carences de la navigation aérienne de (AANDD). La réunion a été informée qu'une nouvelle version du système avait été conçue et développée, incluant les fonctionnalités nécessaires pour permettre une gestion efficace des carences de la navigation aérienne.
- 1.2 L'atelier pour les Etats/Organisations était prévu du 23 au 24 novembre 2021, visant à former les points focaux sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme. Les États qui n'avaient pas encore désigné de points focaux étaient encouragés à le faire dès que possible.

2. DISCUSSIONS

- 2.1 À la suite de la finalisation de son processus de développement, la nouvelle plateforme AANDD a été déployée sur un site temporaire, à des fins de test et de formation.
- 2.2 L'atelier de formation pour les points focaux des Etats et Organisations s'est tenu les 23 et 24 novembre 2021, avec la participation d'une centaine de personnes provenant de 15 Etats ESAF (62,5%) et de 9 Etats WACAF (37,5%). Des participants des ANSP et des Organisations internationales ont également assisté à l'atelier.
- 2.3 L'atelier a permis aux participants de bien comprendre la notion de carences de la navigation aérienne et de clarifier la distinction avec les constatations des activités USOAP. Les domaines de minimum notification ont été présentés et le processus de gestion des carences a été expliqué en détail, suivi d'une démonstration de la plateforme en ligne.
- 2.4 L'atelier a encouragé les États à s'approprier l'AANDD et a demandé aux points focaux de s'exercer sur la plate-forme de formation afin d'être prêts pour l'opérationnalisation qui sera lancée en temps voulu après le déploiement du système dans le domaine OACI.
- 2.5 Pour donner suite aux résultats de l'atelier de formation, les Bureaux régionaux de l'OACI ont envoyé des lettres aux Etats dont les points focaux n'avaient pas participé à l'événement, invitant lesdits points focaux AANDD à s'exercer sur la base de données, à coordonner son utilisation avec toutes les parties prenantes internes et externes impliquées dans le cadre APIRG (AOP, ATM / SAR, CNS, MET et AIM) et à informer les Bureau régionaux des difficultés rencontrées dans l'utilisation de l'outil.
- 2.6 Le déploiement de la version opérationnelle a pris plus de temps que prévu en raison de certaines contraintes techniques. Néanmoins, ce processus est maintenant dans sa phase finale.
- 2.7 Comme près de la moitié des points focaux n'ont pas participé au premier atelier de formation, il est envisagé d'en organiser un second lorsque la version opérationnelle du système sera prête.

3. ACTION ATTENDUE DE LA REUNION

- 3.1 The meeting is invited to:
 - a. Take note of the information provided in this paper,
 - b. Urge States that are yet to nominate AANDD Focal points to do so, and encourage all States and stakeholders involved in APIRG framework to engage in the Air navigation deficiencies management activities
- 3.2 La réunion est invitée à :
 - a. Prendre note des informations fournies dans la présente note,
 - b. Exhorter les États qui n'ont pas encore désigné de points focaux AANDD à le faire, et encourager tous les États et les parties prenantes impliqués dans le cadre APIRG à s'engager dans les activités de gestion des carences de la navigation aérienne.

----- END -----